

# Annexe 1.- Formulaire de demande :

## **DONNEES D'IDENTITE**

<b>Si vous êtes une personne physique</b>		
Nom		
Prénom		
Adresse		
Adresse en Belgique à laquelle la décision de remboursement pourra être envoyée (si différente de l'adresse renseignée ci-dessus)		
Adresse e-mail		
Numéro de téléphone		
Numéro de compte bancaire		
<b>Si vous êtes une personne morale</b>		
Dénomination		
Forme juridique		
Siège social (si celui-ci est en Belgique)/ adresse de la succursale permanente en Belgique (barrez la mention inutile)		
Numéro de compte bancaire		
Numéro d'identification à la Banque-Carrefour des Entreprises		
Personne de contact	Nom et prénom	
	Adresse	
	Adresse e-mail	
	Numéro de	

	téléphone	
Personne ayant le pouvoir d'engager la personne morale	Nom et prénom	
	Fonction	
	Adresse	

## QUESTIONS GENERALES

1. A quelle date et quelle heure a eu lieu le dommage ? : Le..... à .....h.
2. Avez-vous reçu une aide financière, en dehors de la compagnie d'assurance ou la Ville de Bruxelles ?
  - Oui ; montant de cette intervention : ..... ;  
La nature de l'intervention : .....
  - Non
3. Avez-vous intenté devant un tribunal une action en réparation du chef des dommages qui sont déclarés dans la présente demande ?
  - Oui
  - Non

## INFORMATIONS CONCERNANT LES DOMMAGES

1. Situation du bien endommagé : .....
2. Preuve de la propriété / location : *Veillez joindre une attestation établissant que vous étiez titulaire d'un droit réel sur le bien/locataire du bien au moment des faits (attestation de propriété, à obtenir auprès du Bureau d'enregistrement local/contrat de location).*
3. Avez-vous fait appel à votre propre expert pour constater les dégâts ?
  - Oui : Nom de l'expert : .....  
Adresse de l'expert : .....  
*Veillez joindre le rapport de l'expert*
  - Non

*Veillez nous envoyer un document avec la description détaillée du dommage et faites une estimation de celui-ci (seulement si vous n'avez pas fait appel à votre propre expert).*

4. Recevez-vous une indemnisation de votre assureur ?
  - Oui :  
Quel est le montant de l'indemnisation de votre assureur ? .....

*Veillez demander une attestation détaillée à votre assureur avec, entre autres, le montant de l'intervention et veuillez la joindre au présent dossier.*

- Non :

*Veillez demander une attestation de non-intervention à votre assureur et veuillez la joindre au présent dossier.*

*Veillez joindre une copie de votre police d'assurance, même si celle-ci n'est pas intervenue.*

5. Quel est le montant total du dommage (en ce compris l'intervention de votre assureur) ?

.....

## **LISTE RECAPITULATIVE DES DOCUMENTS A FOURNIR**

### **DONNEES D'IDENTITE**

- Une copie de la carte d'identité (recto-verso)
- Une copie signée de votre carte bancaire (recto-verso)
- Preuve de votre capacité si vous agissez au nom de la victime
- Les statuts de la société, s'ils ne sont pas publiés au Moniteur belge

### **INFORMATIONS CONCERNANT LES DEGATS SUBIS**

- Attestation de propriété, à obtenir auprès du Bureau d'enregistrement de votre commune, fournissant la preuve que vous étiez titulaire d'un droit réel sur le bien au moment des faits (<http://www.cadastre.be/Belgie/Bruxelles-Capitale/Brussel/Registratiekantoor>) ou contrat de bail
- Rapport de l'expert
- Copie de la police d'assurance
- Attestation détaillée de l'intervention de l'assurance ou attestation de non-intervention
- Description détaillée du dommage et faites une estimation de celui-ci (seulement si vous n'avez pas fait appel à votre propre expert)
- Preuve des dommages subis
  - Factures des réparations
  - Photos
  - Images
  - ...
- Procès-verbal de la police lors de la constatation des dégâts

## **CONTACT**

Service juridique de la Ville de Bruxelles

Boulevard Anspach, 6

1000 Bruxelles

02/279.20.20

[VergoedingIncidenten-IndemnisationsIncidents@brucity.be](mailto:VergoedingIncidenten-IndemnisationsIncidents@brucity.be)

